



EDITO du maire

Notre vie collective reprend ses droits à Bully !

Après des mois de septembre et octobre riches en événements, cette fin d'année sera l'occasion de retisser les liens, nos associations s'y efforcent, soutenons-les !

Certains événements moins heureux que d'autres ont aussi participé à l'actualité communale. C'est au mois de septembre qu'Annick BRUN PEYNAUD nous annonçait sa démission de son poste de 4^{ème} adjointe au cadre de vie pour raisons personnelles. Une nouvelle organisation est mise en place, Séverine PERRUQUON devient 3^{ème} adjointe chargée des finances et des associations, Ludovic BOURBON est nommé conseiller délégué à l'animation et aux cérémonies, enfin Florence DEVAY est, elle, nommée conseillère déléguée au tourisme, à la culture et au patrimoine. Et aux relations avec le monde agricole.

Comme je vous le disais en introduction, nous sommes heureux de pouvoir imaginer un retour à une vie "normale" de village, le conseil municipal et moi-même serions heureux de vous retrouver, le 11 novembre au monument aux morts, pour un moment de commémoration partagé à 10 h 30, avec nos aînés et leurs accompagnants pour le repas du CCAS le 5 décembre et bien sûr à la cérémonie des vœux le 16 janvier 2022 où nous aurons le plaisir d'échanger sur tout ce qui a fait 2021 sur notre commune, ainsi que sur nos projets futurs.

Je profite de cette tribune pour vous rappeler que nous sommes tous acteurs de ce qui se passe autour de nous, avoir des commerces de proximité à Bully est une richesse, je ne peux que vous inciter à pousser leurs portes. Soyons tous consom'acteurs de notre beau village !

Je terminerai cet édito en souhaitant la bienvenue à Cécile et Stéphane SIVIGNON, qui ont repris l'Épicerie du village. Durant ces treize dernières années Sabrina MOISSON a su nous proposer un service et des produits de qualité, et je l'en remercie encore en votre nom à tous.

Tous nos vœux de réussite à nos nouveaux épiciers !

Je vous souhaite un beau mois de novembre, et en avance, de belles fêtes de fin d'année.

Charles-Henri BERNARD

Informations municipales

Loi Montagne II

À compter du 1er novembre, les véhicules devront être équipés de pneus neige ou de pneus 4 saisons ou bien encore transporter des chaînes afin de circuler sur le territoire de 96 communes du Rhône et de 48 départements concernés par le décret. Ce décret entrera en vigueur le 1^{er} novembre jusqu'au 31 mars 2022 prochain et sera reconduit sur la même période chaque année. Un défaut d'équipement sera passible d'une amende de 135 €.

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

La commémoration du 11 novembre aura lieu à 10 h 30 devant le monument aux morts au cimetière. Le traditionnel pot de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie, le pass sanitaire sera demandé.

CCAS : Repas de l'amitié

Comme annoncé lors de la distribution des colis 2020, nous espérons pouvoir organiser cette année le repas de l'amitié, et nous sommes heureux de pouvoir enfin vous convier à ce moment : le dimanche 5 décembre 2021 à 12 h 00 à la salle d'animation du Repiel.

Très prochainement vous recevrez pour les Bullyloises et Bullylois de 75 ans et plus un courrier d'invitation. Si par mégarde nous vous avons oublié n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Secrétariat de mairie

Durant les fêtes, les horaires de la mairie seront adaptés. Ainsi, les 24 et 31 décembre, la mairie sera fermée au public. Les jeudis 23 et 30 décembre se feront en journée continue de 9 h à 19 h.

Enfouissement des réseaux

L'enfouissement des réseaux sur la rue de la Poterne, rue des Romains, allée du Tabellion se fera au début 2022.

Entretien des haies et bordures

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.

Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, fibre, éclairage public). Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire (Décret du 26 août 1987).

Lien communal et outils digitaux de communication – Avis aux associations

Suite à notre communication du mois de septembre, nous vous rappelons de bien vouloir nous transmettre vos articles pour le lien le 15 des mois pairs (février, avril, juin, août, octobre, décembre) pour une diffusion le mois suivant. Nous vous remercions par conséquent de bien vouloir anticiper vos parutions.

De plus, afin d'organiser au mieux la diffusion de vos communications sur Panneau Pocket et sur Facebook merci de bien vouloir nous transmettre les informations au plus tard le vendredi précédant la semaine durant laquelle vous souhaitez les voir diffusées.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.

Recyclage des piles

Les piles, ça se recycle... étiez-vous au courant (😬) ?

A la mairie de Bully, il y a même un collecteur pour ça... 🗑️

N'hésitez plus à venir les déposer dans le bac disponible aux horaires d'accueil de la mairie.

Et si vous souhaitez en savoir plus sur ce qui se recycle et comment, voici de quoi trouver toutes les informations 🙋

<https://www.jerecyclemespiles.com>

Informations communautaires

Permanence parlementaire

Nathalie SERRE, nous informe de la tenue de 2 permanences sur notre canton :

Mardi 09 novembre de 09 h 30 à 11 h 30 à la mairie du Val d'Oingt & vendredi 12 novembre de 09 h 30 à 11 h 30 à la mairie de L'Arbresle. Pour prendre RDV, contactez la permanence au 04 74 63 89 80.

Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane.

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

Des solutions simples existent pour vos déchets verts : compostage dans votre jardin, broyage des branches avec un broyeur, apport dans les 2 déchèteries publiques, ...

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/201709-nebrulezpasvosdechets_verts-particuliers_web.pdf



=



=



14 000 km parcourus par
une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une
voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une
voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une
voiture **diesel ancienne**

50 kg
de végétaux
brûlés à l'air
libre, (environ
5 sacs de 60 l
de déchets
verts)

3 semaines de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
performante

3 jours de chauffage
d'une maison équipée
d'une chaudière au bois
peu performante type
foyer ouvert

Déchèteries - horaires d'hiver

Les déchèteries du Pays de L'Arbresle sont en horaires d'hiver depuis le vendredi 1er octobre, et ce jusqu'au 31 mars 2022.

Bon à savoir : Le samedi, les deux déchèteries sont toujours ouvertes non-stop avec une affluence moins importante de 12 h à 14 h.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES - HIVER						
1 ^{ER} OCTOBRE - 31 MARS						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
COURZIEU	14H/17H	9H/12H 14H/17H	14H/17H	FERMÉE	9H/12H 14H/17H	9H/17H
FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE	9H/12H 14H/17H	FERMÉE	9H/12H 14H/17H	9H/12H 14H/17H	9H/12H 14H/17H	9H/17H

L'écho des assoc'

ASSOCIATION GÉOBIOGUIDES

Les cours de géobiologie et de géobiologie sacrée proposés précédemment par "Tradition et Bien-être" ne le seront pas, cette année, au sein de notre nouvelle association "Géobioguides". En effet les mesures liées à la situation sanitaire n'ont pas permis depuis bientôt 2 ans leur mise en place et risquent de compromettre ce début de saison. Si vous êtes intéressés par la géobiologie et la géobiologie sacrée, l'association propose également des stages sur des week ends, le détail se trouvant sur le site <http://www.geobioguides.fr>

Contact: Jean Paul Bardoux 06 82 41 56 39, geobioguides@gmail.com

AMICALE DES CLASSES EN 2

L'amicale des Classes en 2 de Bully, vous propose un spectacle "Café-théâtre" à la Salle du Repiel :

Samedi 11 décembre 2021 - Ouverture des portes à partir de 19 h - Spectacle à 20h suivi d'un Repas Beaujolais - Prix spectacle et repas : 18 €

Dimanche 12 décembre 2021 - Ouverture des portes à partir de 14 h 30 - Spectacle à 15 h 00 suivi d'un Café Gourmand - Prix spectacle et café gourmand 12 €

La troupe de théâtre "Azergues Le Rideau" de Belmont d'Azergues aura le plaisir de vous présenter :

"Co Vid'Couple" spectacle d'une 1 h 15 environ qui nous permettra de retrouver le sourire après cette période de confinement.

La vente de tickets se fera auprès des conscrits des classes en 2 et auprès de

Cathy COMBY 06 76 70 65 85 ou Sandrine DARGERÉ 06 75 64 40 10.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par email : bully.classesen2@orange.fr

(Pass sanitaire obligatoire)

CALENDRIERS DES POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Bully commencent leur traditionnelle tournée de calendriers pour finir avant Noël.

Ils vous présenteront le calendrier 2022 en tenue et selon les règles sanitaires en vigueur.

Nous vous remercions par avance de votre générosité et de l'accueil que vous leur réserverez.

GYM POUR TOUS BULLY

Le sport santé est une caractéristique de notre association GYM POUR TOUS.

Vous avez des problèmes de dos, de souffle, de souplesse alors nos séances s'adressent à vous. Les cours que nous proposons touchent un public varié, désireux d'évoluer dans un cadre dynamique, où l'on est conseillé par un éducateur sportif attentif à chaque participant et à ses attentes.

Le contenu des séances est un programme complet, où sont mêlés renforcement musculaire (dos, abdos, fessiers etc), travail de la respiration et étirements.

L'expression corporelle et la musique sont aussi présentes dans nos cours et contribuent à la détente .

Évoluer dans un groupe sympathique où l'on partage aussi des moments conviviaux, contribue aux mieux-être de chacun.

GYM POUR TOUS et son éducateur vous accueilleront avec plaisir le lundi de 20 h à 21 h à la Salle du Repiel de Bully.

Renseignements : 04 74 01 20 90 - 04 74 70 38 37

BIBLIOTHÈQUE DE BULLY

Selon les nouvelles consignes sanitaires : la bibliothèque est dans l'obligation de vous demander un pass sanitaire.

Fréquenter la bibliothèque, c'est aussi pouvoir emprunter livres, documentaires et dvd.

C'est également profiter de ressources en ligne pour se divertir, se cultiver, voire apprendre une langue...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des bénévoles de la bibliothèque pour accéder à cette belle opportunité.

Nous en profitons également pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants à Bully.

Certains sont venus à notre rencontre lors du forum des associations le dimanche 5 septembre dernier.

Les Bullylois sont chaleureusement invités à venir découvrir la bibliothèque et ses modalités d'adhésion aux horaires d'ouverture, à savoir : Lundi : 16 h - 18 h / Mercredi 16 h - 18 h / Samedi 10 h - 12 h

A très bientôt !

CLUB BON ACCUEIL

Réouverture du Club Bon Accueil Bully, reprise de certaines activités

Le jeudi : à partir de 14 h : les jeux de cartes et jeux de société au local du club allée de l'école sur la rue du puits Matagrin

Le mardi : la balade, tous les 15 jours, à 14 h 30 (RV sur la place les 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre).

Dans le respect des consignes sanitaires actuelles pour le bien de tous

Cinéma le Strapontin à Sain Bel : séance jeudi 2 décembre, voir panneau affichage au village

Inscriptions : Marie-Thérèse CHENE: 06 74 98 28 37 / 04 74 01 03 22 ou Marie-Louise DENOYEL 06 74 07 09 41 / 04 74 01 45 49

Galette des rois le jeudi 13 janvier à 15 h à la salle de Repiel réservé aux membres du club.

L'Assemblée générale 2022, aura lieu le vendredi 28 janvier 2022 à 15 h à la salle de Repiel

ANCIENS COMBATTANTS

L'association nous informe des dates suivantes :

- Réunion Cantonale à La Tour de Salvagny, le mercredi 17 Novembre 2021 à 9 h.
- Assemblée Générale de la section, le mardi 11 Janvier 2022 à 15 h.

APEL ST VINCENT - VENTE DE SAPINS & BOURSE AUX JOUETS

Les enfants de l'école Saint Vincent renouvellent leur vente de sapins de Noël, s'ils vous ont plu n'hésitez pas à nous contacter : apel.bully@gmail.com

Pensez à passer votre commande avant le 19 novembre via le lien :

<https://www.helloasso.com/associations/apel-ecole-saint-vincent-de-bully/evenements/ventes-de-sapins-de-noel>

La distribution des sapins aura lieu les vendredis 03/12 et 10/12 à partir de 17 h à l'école !

Livraison possible dans les villages limitrophes de la commune.

L'APEL association des parents d'élèves de l'école Saint Vincent organise une bourse aux jouets le dimanche 14 Novembre de 08 h à 17 h. Nous vous attendons nombreux en ce début d'année à la salle d'animation du Repiel. Parking et entrée gratuite sous présentation d'un pass sanitaire ou test PCR Valide.

Vous souhaitez vendre vos jouets ou objets de puériculture ! Vous pouvez envoyer un mail à apel.bully@gmail.com

Réservation des tables 4€ / 1 mètre.

SOU DES ÉCOLES (École des Pierres Dorées) - VENTE DE CHOCOLATS & SAPINS

En cette fin d'année, le Sou des Ecoles vous propose :

Une vente de chocolats : Chocolats Alex Olivier, maître chocolatier depuis 1927. La fabrication est réalisée exclusivement avec des chocolats de couverture garantis 100% pur beurre de cacao. Vous retrouverez également des produits issus du commerce biologique et équitable.

Profitez du tarif spécial association avec 10 % de remise sur tout ! La livraison se fera avant les vacances de Noël, devant l'école. Le catalogue est consultable sur notre blog (à l'adresse ci-dessous) et a été distribué aux élèves de l'école, ainsi que le bon de commande à nous retourner avant le 10/11/2021, dans la boîte aux lettres du Sou, située devant les portails des classes de primaire.

Vous pouvez également passer commander sur internet, bénéficier des mêmes tarifs et payer par carte bancaire sur le site www.asso.initiatives.fr avec le code PLKPNV

Une vente de sapins : des sapins Nordmann de 80 cm à 200 - 250 cm, d'un producteur de Chaponost, livrés avec une bûche-support.

Le bon de commande est téléchargeable sur notre blog et a été distribué aux élèves de l'école.

Nous attendons vos bons de commande en retour dans la boîte du Sou, avant le vendredi 12 novembre.

La livraison se fera devant l'école le samedi 4 décembre entre 11 h 30 et 12 h 30.

Venez nous rendre visite sur notre blog <http://soudesecolesbully.blogspot.fr>, ou abonnez-vous à notre page facebook : « Sou des écoles Bully », <https://www.facebook.com/profile.php?id=100073273364586> pour recevoir notre actualité, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : sou.des.ecoles.bully@gmail.com, ou contacter Cécile LAURENT (06 72 38 61 61)

COMITÉ ST POLYCARPE

Georges BERTHET, organiste pendant de très nombreuses années, est parti au printemps, dans un foyer résidence séniors, pour se rapprocher de ses enfants.

Messes de novembre et décembre:

Dimanche 7 novembre à 9 h, Samedi 21 novembre à 18 h

Dimanche 5 décembre à 9 h, Samedi 18 décembre à 18 h

Vendredi 24 décembre à 20 h, Dimanche 2 janvier à 9 h

Les bonnes volontés pour rejoindre les équipes d'animation de messes sont les bienvenues.

Pour plus d'informations, contact : Bruno MARION 06 11 22 05 32 .

ADMR ST GERMAIN - BULLY

L'ADMR Saint Germain Nuelles recrute pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires du secteur. L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le bénéficiaire est aidé par le salarié dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

Pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR Saint Germain Nuelles recrute et propose des postes en CDI d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, pour débutants ou diplômés. Le temps de travail peut être adapté en fonction des besoins de l'association ou des disponibilités de chacun (temps partiel, temps plein). Sans expérience, l'ADMR accompagne, tutore et forme les nouveaux salariés. Ces postes s'adressent principalement à des candidats avec une vraie envie d'aider les autres et ayant le goût du contact.

Pour rappel et depuis le 1^{er} octobre 2021, une nouvelle grille conventionnelle de la branche d'aide à domicile a modifié le système de rémunération et entraîne ainsi une revalorisation moyenne de près de 15 % des salaires. Cette évolution très attendue offre de nouvelles perspectives d'évolution aux salariés de l'aide à domicile.

Contact : ADMR Saint-Germain Nuelles Bully – 04 74 01 04 26 – admr.st-germain@fed69.admr.org

Agenda

DATES A RETENIR

jeudi 11 novembre à 10 h 30	Commémoration au cimetière de Bully
Dimanche 14 novembre	Bourse aux jouets de l'APEL
Samedi 21 novembre à 18 h	Messe à l'église de Bully
Dimanche 5 décembre à 9 h	Messe à l'église de Bully
Dimanche 5 décembre à 12 h	Repas de l'amitié
Samedi 11 décembre dès 19 h	Café théâtre des classe en 2 "Co vid'couple"
Dimanche 12 décembre dès 14 h 30	Café théâtre des classe en 2 "Co vid'couple"
Samedi 18 décembre à 18 h	Messe à l'église de Bully
Jeudi 23 décembre de 9 h à 19 h	Ouverture de la mairie
Vendredi 24 décembre	Fermeture de la mairie
Vendredi 24 décembre à 20 h	Messe à l'église de Bully
Jeudi 30 décembre de 9 h à 19 h	Ouverture de la mairie
Vendredi 31 décembre	Fermeture de la mairie
Dimanche 2 janvier à 9 h	Messe à l'église de Bully
Mardi 11 janvier à 15 h	Assemblée Générale des anciens combattants
Dimanche 16 janvier à 11 h	Voeux du maire salle du Repiel

Chroniques d'hier et d'aujourd'hui

Zoom sur ... L'épicerie de Bully

Après plus de dix années passées au service des Bullylois, Sabrina MOISSON a décidé de tourner la page, laissant au couple Cécile ALLOCHON et Stéphane SIVIGNON, les nouveaux gérants, le soin d'écrire un nouveau chapitre de ce lieu central, indispensable, incontournable pour les Bullylois. L'occasion pour "Zoom sur" de présenter les nouveaux propriétaires tout en remerciant chaleureusement Sabrina pour l'énergie et le temps consacrés au plus près des Bullylois.

Pouvez-vous vous présenter ?

Nous sommes Cécile et Stéphane. Nous avons la quarantaine, sommes mariés, et avons tous les deux des enfants respectifs. Nous sommes originaires de la région: Cécile est de Lyon et moi de Saône-et-Loire.

Quel parcours vous a emmené jusqu'à l'épicerie de Bully ?

Cécile a beaucoup travaillé au contact des clients, dans l'accueil et la gestion de leurs demandes, notamment dans la grande distribution. Pour ma part, je suis boucher de métier. Reprendre une épicerie fut un vrai projet de couple, nous permettant d'unir nos compétences pour mieux servir les clients. Nous aimons le service de proximité, le contact direct avec les gens. Nous voulions travailler ensemble dans la gestion d'un commerce. Il y a quelques années, nous avons saisi l'opportunité d'acquérir l'épicerie de Sarcey. A l'époque, nous avons déjà étudié la possibilité de venir à Bully. Aujourd'hui est une nouvelle belle étape avec la reprise de "La maison des saveurs". Nous en sommes ravis.

Y aura-t-il des nouveautés au niveau des services proposés ?

Oui. Au niveau des jours d'ouverture par exemple, nous serons ouverts les mercredis matin. (*voir jours et horaires d'ouverture ci-dessous). Nous allons conserver l'épicerie traditionnelle, la boucherie, la charcuterie et le fromage. Pour la viande (bœuf, agneau) et les fromages. Nous favoriserons les circuits courts (viande de la région et fromage du village). Nous souhaitons également développer quelques viandes cuisinées comme le veau farci, les paupiettes de veau/poulet ... Nous souhaitons également poursuivre notre partenariat avec la Française des jeux et la Poste (relais) dont le service devrait reprendre autour du 15 novembre. Enfin, nous n'oublions pas le traditionnel journal du dimanche matin...et pourquoi pas de nous lancer dans les paris hippiques..

Un mot pour les Bullylois ?

Venez nous rencontrer ! Nous sommes ouverts depuis le 15 octobre. Nous serons heureux de nous présenter et d'échanger avec vous.

Nos horaires d'ouverture :

Lundi: 6h30 - 12h30 / 15h30 - 19h

Mardi: Fermé

Mercredi: 6h30 - 12h30

Jeudi: 6h30 - 12h30 / 15h30 - 19h

Vendredi: 6h30 - 12h30 / 15h30 - 19h

Samedi: 6h30 - 12h30 / 15h30 - 19h

Dimanche: 7h - 12h30

L'équipe municipale compte sur vous pour les prochains liens

Merci de nous envoyer vos infos par mail (communication@bully.fr) avant le 15 des mois pairs pour parution le mois suivant.

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY – Tél : 04 74 01 00 67 / Fax : 04 74 01 33 92 / www.bully.fr / mairie@bully.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h - vendredi de 15 h à 19 h

Police municipale : 06 84 63 60 98 - policemunicipale@bully.fr